



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/11/17

Reçu en Préfecture le : 21/11/17
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 20 novembre 2017
D-2017/470

Aujourd'hui 20 novembre 2017, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Alain SILVESTRE, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Catherine BOUILHET

Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud. Cercle des mécènes. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis deux ans, le Conservatoire de Bordeaux s'est engagé dans une démarche de développement du mécénat. Ce dernier permet de dégager des ressources nouvelles au bénéfice des projets d'intérêt général portés par le Conservatoire de Bordeaux. Les entreprises et les particuliers sont ainsi invités à participer aux projets de l'établissement à travers l'acte de don.

Afin de valoriser les donateurs et de les fédérer autour de valeurs communes, le Conservatoire de Bordeaux souhaite créer un réseau sous la forme d'un Cercle des mécènes.

Ce dernier a pour objectif de rassembler des femmes, des hommes et des entreprises qui, par leurs dons, affirment leur engagement pour l'enseignement artistique et encouragent la création. Le lien qui unit les mécènes au Conservatoire est avant tout un lien humain, reposant sur des valeurs communes de partage et d'innovation.

Les missions du Cercle :

- Participer au développement du Conservatoire, au financement de ses projets artistiques et de ses actions culturelles
- Tisser des liens étroits entre les mécènes et le Conservatoire, associer les membres aux temps forts de l'établissement
- Fédérer un réseau de mécènes réunis autour de valeurs communes.

En conséquence, nous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- donner son accord pour la mise en place d'un Cercle des mécènes du Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud,
- permettre au Conservatoire de Bordeaux de solliciter le soutien des entreprises et des particuliers du territoire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 novembre 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT

LE CERCLE DES MÉCÈNES

CONSERVATOIRE
DE BORDEAUX-JACQUES THIBAUD
musiques et arts de la scène -----

BORDEAUX
culture



Le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud forme chaque année 2 000 élèves en musiques et arts de la scène. L'engagement du cercle des mécènes, au service de la culture est un soutien considérable pour la formation des artistes de demain.

JEAN-LUC PORTELLI
Directeur du Conservatoire de Bordeaux
Jacques Thibaud



PRÉSENTATION DU CERCLE

Le Cercle des Mécènes du Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud rassemble des femmes, des hommes et des entreprises qui, par leurs dons, affirment leur engagement pour l'enseignement artistique et encouragent la création.

Le lien qui unit les mécènes au Conservatoire est avant tout un lien humain, reposant sur des valeurs communes de partage et d'innovation.

Devenir mécène du Conservatoire, c'est créer une relation durable avec un acteur majeur de la vie culturelle en Aquitaine et participer à son rayonnement, en France et à l'international.

Devenir mécène du Conservatoire, c'est soutenir la création artistique et l'expérimentation, encourager les artistes de demain et promouvoir l'égalité des chances.



LES MISSIONS DU CERCLE

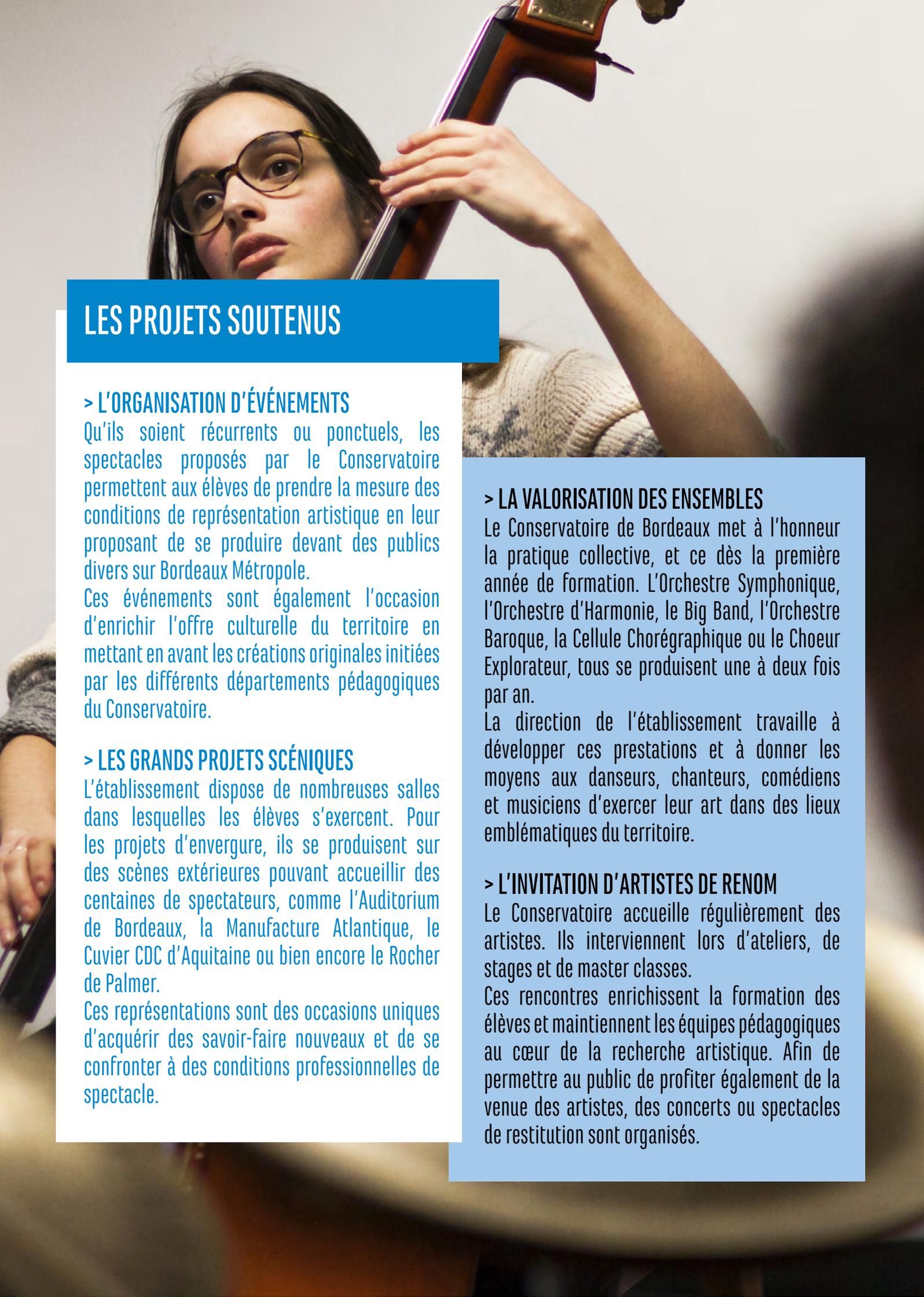
- Participer au développement du Conservatoire, au financement de ses projets artistiques et de ses actions culturelles
- Tisser des liens étroits entre les mécènes et le Conservatoire, les associer aux temps forts de l'établissement
- Fédérer un réseau de mécènes réunis autour de valeurs communes



LE CONSERVATOIRE DE BORDEAUX JACQUES THIBAUD est un établissement public d'enseignement artistique. Vecteur d'enthousiasme et d'émotions, il accompagne tous ses élèves, qu'ils pratiquent en amateur ou qu'ils se dirigent vers une orientation professionnelle.

Reconnu pour la qualité de sa formation, il se démarque par sa capacité à innover, en plaçant l'expérience de la scène au cœur de l'apprentissage.

Chaque année, une centaine de Scènes Publiques donne l'occasion à plus de 20 000 spectateurs de profiter gratuitement de l'énergie créative d'élèves passionnés.

A young woman with dark hair and glasses is shown from the chest up, playing a double bass. She is looking intently at the instrument. The background is a plain, light-colored wall. The image is partially obscured by text boxes on the left and right sides.

LES PROJETS SOUTENUS

> L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Qu'ils soient récurrents ou ponctuels, les spectacles proposés par le Conservatoire permettent aux élèves de prendre la mesure des conditions de représentation artistique en leur proposant de se produire devant des publics divers sur Bordeaux Métropole.

Ces événements sont également l'occasion d'enrichir l'offre culturelle du territoire en mettant en avant les créations originales initiées par les différents départements pédagogiques du Conservatoire.

> LES GRANDS PROJETS SCÉNIQUES

L'établissement dispose de nombreuses salles dans lesquelles les élèves s'exercent. Pour les projets d'envergure, ils se produisent sur des scènes extérieures pouvant accueillir des centaines de spectateurs, comme l'Auditorium de Bordeaux, la Manufacture Atlantique, le Cuvier CDC d'Aquitaine ou bien encore le Rocher de Palmer.

Ces représentations sont des occasions uniques d'acquérir des savoir-faire nouveaux et de se confronter à des conditions professionnelles de spectacle.

> LA VALORISATION DES ENSEMBLES

Le Conservatoire de Bordeaux met à l'honneur la pratique collective, et ce dès la première année de formation. L'Orchestre Symphonique, l'Orchestre d'Harmonie, le Big Band, l'Orchestre Baroque, la Cellule Chorégraphique ou le Choeur Explorateur, tous se produisent une à deux fois par an.

La direction de l'établissement travaille à développer ces prestations et à donner les moyens aux danseurs, chanteurs, comédiens et musiciens d'exercer leur art dans des lieux emblématiques du territoire.

> L'INVITATION D'ARTISTES DE RENOM

Le Conservatoire accueille régulièrement des artistes. Ils interviennent lors d'ateliers, de stages et de master classes.

Ces rencontres enrichissent la formation des élèves et maintiennent les équipes pédagogiques au cœur de la recherche artistique. Afin de permettre au public de profiter également de la venue des artistes, des concerts ou spectacles de restitution sont organisés.





LES AVANTAGES DU CERCLE

POUR LES ENTREPRISES

> MEMBRE ADHÉRENT - Dès 1 000€

Grâce à votre don, vous favorisez une nouvelle initiative artistique, le conservatoire finance ou peut louer du matériel pour un spectacle et des costumes pour une représentation.

- **Priorité de réservation sur les spectacles organisés par le conservatoire**
- **Votre nom et votre logo mentionnés sur nos supports de communication relatifs au cercle des mécènes (sauf avis contraire)**

> MEMBRE DONATEUR - Dès 5 000€

En tant que membre donateur, vous contribuez à financer l'organisation d'un concert de l'orchestre symphonique, la venue d'un artiste professionnel en Master Class chant, musiques, chorégraphie ou théâtre sur 2 jours, vous participez au rayonnement régional d'une prestation scénique.

En plus des avantages précédents :

- **Invitations à une répétition générale**
- **Invitation à assister à une Master Class**
- **Réservation personnalisée, accueil et placement nominatif les soirs de concert**

MEMBRE BIENFAITEUR - Dès 10 000€

Vous permettez au Conservatoire de Bordeaux d'envisager des projets à long terme : création artistique, résidence, tournée d'orchestre.

En plus des avantages précédents :

- **Une visite privilégiée du Conservatoire de Bordeaux**
 - **Invitation à un concert privé**
-



> GRAND DONATEUR - Au-delà de 30 000€

En faisant un don supérieur à 30 000€, vous devenez Grand Donateur. Vous vous inscrivez dans une démarche pérenne grâce à laquelle le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud peut envisager des grands projets, comme le renouvellement d'une partie de son parc instrumental, ou bien encore la mise en place des Musica, cycles d'examens sous forme de concerts, d'une création Danse ou d'une pièce de théâtre.

- Contreparties sur mesure

POUR LES PARTICULIERS

En tant que particulier, vous pouvez bénéficier d'avantages en plus de la réduction d'impôt. La valeur forfaitaire de cette contrepartie sera au maximum de 65€, selon la loi en vigueur.

> MEMBRE AMI - Dès 20€

- Invitation à une soirée musicale durant laquelle un groupe d'élèves du Conservatoire de Bordeaux se produit dans un lieu emblématique de Bordeaux.

> MEMBRE ADHÉRENT - Dès 300€

Votre contribution permet au conservatoire d'acheter de nouvelles partitions, de louer un piano pour un récital ou bien encore d'assurer le déplacement de ses élèves en autobus sur Bordeaux Métropole.

- Priorité de réservation sur les spectacles organisés par le conservatoire
- Invitations personnalisées à tous les événements publics
- Votre nom mentionné sur notre site internet à la page mécénat (sauf avis contraire)

DISPOSITIONS FISCALES

POUR LES ENTREPRISES

La loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat permet aux entreprises de déduire de leur impôt sur les sociétés 60% des sommes versées au titre du mécénat, en respectant une limite de déductibilité de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Ainsi, après déduction d'impôt,

Une participation de 1 000 € vous reviendra en fait à 400 €

Une participation de 5 000 € vous reviendra en fait à 2 000 €

Une participation de 10 000 € vous reviendra en fait à 4 000 €

POUR LES PARTICULIERS

Chaque membre du Cercle peut bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% du montant du don effectué, et ce, dans la limite de 20% du revenu imposable. Si ce plafond est dépassé, l'excédant est reportable sur les cinq années suivant le versement.

Ainsi, après déduction d'impôt,

Une participation de 20 € vous reviendra à 6,80 €

Une participation de 300 € vous reviendra à 102 €

Une participation de 1000 € vous reviendra à 340 €

Si vous êtes redevable de l'Impôt sur la Fortune, tout don donne droit à une déduction fiscale de 75% du montant attribué, dans la limite de 50 000€.



BULLETIN D'ADHÉSION

POUR LES ENTREPRISES

Je souhaite faire partie du Cercle des Mécènes du Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud et je fais pour cela un don d'un montant de

Raison Sociale :

N° SIRET :

Nom du représentant légal :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail (facultatif) :

Je souhaite que mon don reste anonyme. Le nom de la société ne figurera pas sur les supports de remerciements dédiés aux mécènes.

POUR LES PARTICULIERS

Je souhaite faire partie du Cercle des Mécènes du Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud et je fais pour cela un don d'un montant de

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de :

l'Impôt sur le Revenu

l'Impôt de Solidarité sur la Fortune

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail (facultatif) :

Je souhaite que mon don reste anonyme. Mon nom ne figurera pas sur les supports de remerciements dédiés aux mécènes.

Rejoindre le Cercle des Mécènes implique l'acceptation de la Charte Éthique de la Ville de Bordeaux déterminant les relations entre la Ville et ses donateurs (disponible sur simple demande par mail à c.collias@mairie-bordeaux.fr).

Toute adhésion est valable 1 an à partir de la signature du bulletin.

Merci de nous renvoyer votre bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement par chèque (à l'ordre du Trésor Public) à l'adresse suivante :

Cercle des mécènes

Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud
22, quai Sainte Croix
BP 90060 - 33033 Bordeaux Cedex

Vous recevrez votre reçu fiscal par retour de courrier.

CONSERVATOIRE
DE BORDEAUX-JACQUES THIBAUD
musiques et arts de la scène -----



Pour toutes questions relatives au Cercle des Mécènes et
à notre démarche de Mécénat :

Christelle COLLIAS

Chargée de communication & mécénat

05.56.33.94.35

c.collias@mairie-bordeaux.fr

Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud

22, quai Sainte Croix

BP 90060 - 33033 Bordeaux Cedex